



Réparation d'une vieille porte qui ne ferme plus

Par **Syri**, le **14/12/2020** à **18:55**

Bonjour, je suis locataire dans un appartement.

La porte de la chambre a toujours mal fermée, il fallait forcer, ça a été noté dans le bail.

Le souci c'est que maintenant, à cause de l'âge, la porte ne ferme plus du tout (le trou et le crochet ne sont plus alignés).

Est-ce que c'est possible de demander au propriétaire ou à l'agence de faire réparer la porte ou la changer ?

Merci

Par **youris**, le **14/12/2020** à **20:18**

bonjour,

l'entretien et les menus réparations sont à la charge du locataire.

salutations